

GUIDE

PROGRAMME D'APPUI AUX NOUVEAUX ARRIVANTS (PANA)



1. ACCEUIL DES ÉLÈVES NOUVEAUX ARRIVANTS

Tous les élèves nouveaux arrivants qui s'inscrivent à l'école de langue française ont un passé tissé d'expériences personnelles, émotionnelles, culturelles et éducationnelles différentes. C'est au moment de l'accueil de l'élève (accompagné d'un adulte – parent ou tuteur légal) que l'équipe-école peut se renseigner sur le parcours de l'élève, à savoir son histoire personnelle et celle de sa famille, les circonstances entourant leur immigration, leurs études antérieures et le parcours éducationnel de l'élève ainsi que ses expériences en milieu scolaire. L'analyse des bulletins scolaires antérieurs ou récents, des relevés de notes et d'autres documents pertinents, s'ils sont disponibles, fournira un complément d'information utile pour dresser le profil initial de l'élève.

2. PROFIL INFORMATISÉ DE L'ÉLÈVE

Dans le but d'harmoniser les pratiques de documentation et de planification et afin de répondre judicieusement aux besoins particuliers des élèves nouveaux arrivants, les membres de l'équipe-école entrent les renseignements pertinents au mode et à la prestation des services PANA choisis pour l'élève dans les divers champs du profil informatisé disponible dans le Coffre.

3. PRESTATIONS DE SERVICES

Dans la mesure du possible, le CSCNO préconise une prestation du PANA en salle de classe. À l'occasion, l'appui peut être offert en retrait, par un enseignant responsable du dossier PANA. Cet appui à l'extérieur de la classe est plus profitable dans un contexte d'apprentissage en petit groupe.

En considérant le profil scolaire de l'élève, la direction détermine avec l'équipe-école la nature du programme et les mesures d'appui dont l'élève a besoin afin de lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour étudier et réussir selon la norme provinciale dans toutes les matières à l'étude.

Il incombe à l'école de suivre les attentes et les contenus d'apprentissage du PANA pour tout élève nouvellement arrivé au Canada afin de faciliter son intégration, peu importe les mesures d'appui requises dans les autres matières pour l'élève.

Importance de la collaboration

L'accueil et l'apprentissage d'un élève nouvel arrivant n'est pas l'affaire d'un seul intervenant dans une école. Les discussions et la collaboration à l'intérieur de l'équipe-école sont essentielles pour permettre à l'élève de développer ses habiletés et ses compétences dans toutes les matières.

4. COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

4.1. Accueil

Venant d'un milieu très différent de celui du pays d'accueil du Canada, certains parents d'élèves inscrits au Programme d'appui aux nouveaux arrivants rencontrent des difficultés aussi importantes que leurs enfants. Ils doivent aussi s'adapter à leur nouvel environnement. Il convient de sensibiliser ces parents à la nécessité de travailler de pair avec le personnel enseignant pour développer chez leur enfant une image positive de soi

et promouvoir un sentiment d'appartenance à la fois à sa communauté d'origine et à son pays d'accueil. L'école tentera d'établir avec ces familles des liens afin de transmettre des renseignements qui favoriseront la communication, l'échange et la participation.

4.2. Consentement

Afin d'harmoniser les pratiques de documentation et de communication dans le cadre des services d'appui au PANA, un formulaire de consentement a été élaboré.

- Les membres de l'équipe-école doivent entamer une discussion avec le parent ou tuteur de l'élève pour qui, un appui du PANA est jugé nécessaire.
- Lors de cette communication avec le parent ou tuteur de l'élève, les membres de l'équipe-école informent ce dernier du mode d'appui proposé pour répondre aux besoins de l'élève.
- Les parents seront avisés par écrit que leur enfant recevra un appui du PANA en classe

5. ÉVALUATION

5.1. Case à cocher sur le bulletin scolaire de l'élève

Si l'élève suit les attentes du PANA pour une matière (p. ex. Français : communication orale), la case est cochée sur le bulletin.

La case PANA est cochée seulement dans le cas où l'élève suit le PANA pour la matière indiquée. Lorsque l'élève est à niveau, il ne suit plus le PANA, et rencontre les attentes et les contenus d'apprentissage du programme régulier.

5.2. Faire croître le succès – politique d'évaluation

Selon un des principes directeurs de cette politique, l'enseignant doit utiliser des pratiques évaluatives qui tiennent compte de tous les élèves y compris ceux ayant des besoins particuliers, ceux qui sont inscrits au programme d'actualisation linguistique en français ou au PANA. Le personnel enseignant doit prêter une attention particulière à ces élèves en leur offrant des adaptations ponctuelles, comme leur accorder du temps supplémentaire pour terminer les travaux ou les examens, leur permettre l'accès à un dictionnaire bilingue ou en prévoyant un soutien.

6. PLANIFICATION

Afin d'appuyer le mandat de l'école catholique de langue française dans sa planification des activités d'apprentissage et d'enseignement, le personnel enseignant doit concevoir des interventions qui réunissent les conditions favorables à la construction identitaire de l'élève ayant un profil du PANA et à l'établissement d'un climat équitable et inclusif.

7. OUTILS D'APPUI AU PERSONNEL

7.1. Les outils suivants peuvent être utilisés par le personnel de l'école, notamment l'enseignant responsable du dossier PANA, pour diagnostiquer et pour appuyer l'élève dans le cadre du PANA.

Trousse de précision des acquis	Trousse d'acquisition de compétences langagières en français (TACLEF) Trousse de précision des acquis en mathématiques (TPAM) Trousse de précision des acquis en sciences et technologies (TPAS)
Évaluations diagnostiques	Litératie Web Au secondaire, copies d'examens d'années précédentes Tâches d'évaluation communes en mathématiques (6 ^e et 9 ^e année)
Guide de réduction des écarts en mathématiques`	6 ^e année 9 ^e année
Comité d'admission	Trousse d'aménagement linguistique (primaire, moyen, intermédiaire ou secondaire)

7.2. L'adaptation sociale étant primordiale pour les élèves nouvellement arrivés au Canada, peu importe les mesures d'appui requises pour ces élèves, le personnel de l'école doit suivre les attentes et les contenus d'apprentissage du PANA qui comprend les domaines suivants :

- *Code de communication interpersonnelle*
- *Initiation à la société canadienne*